



RÉPONSES

RÉduire les POLLUTIONs en Santé Environnement

DOSSIER DE CONCERTATION

RÉduire les POLLUTIONs en Santé Environnement



MAI-JUIN 2019



SOMMAIRE

ÉDITO	5	LA CONCERTATION	
LE CONTEXTE DU PROJET		UNE MÉTHODE DE TRAVAIL NOUVELLE POUR LE SPPPI PACA	16
UN TERRITOIRE EN DEVELOPPEMENT	8	LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION	16
LE SECRÉTARIAT PERMANENT POUR LA PRÉVENTION DES POLLUTIONS INDUSTRIELLES (SPPPI PACA)	8	UNE CONCERTATION ACCOMPAGNÉE PAR UN GARANT DESIGNÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC	16
UNE RÉPONSE AUX INQUIÉTUDES DES POPULATIONS	8	LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION	17
LE PROJET RÉPONSES		LES TEMPS DE LA CONCERTATION	17
UN PROJET INÉDIT SUR LE TERRITOIRE	10	LES MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC	19
UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE	10	LES MODALITÉS DE PARTICIPATION DU PUBLIC	20
LES OBJECTIFS DU PROJET	11	UNE ÉVALUATION CONTINUE	20
LE TERRITOIRE DU PROJET	13	A L'ISSUE DE LA CONCERTATION	20
LE PERIMÈTRE THÉMATIQUE	13	ANNEXES	
LE FINANCEMENT	13	FLYER DU PROJET	22
CALENDRIER	14	REVUE DE PRESSE	23

ÉDITO



Gwénaelle Houdin, Déléguée Générale, SPPPI PACA

Le SPPPI PACA porte le projet RÉPONSES dans lequel est organisée une concertation citoyenne sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre. Mis à disposition du public, ce dossier de concertation présente l'ensemble des éléments d'information afférents au projet (contexte, gouvernance, objectifs), ainsi que la démarche de la concertation.

“

Un projet au plus près des populations du pourtour de l'étang de Berre... ”

Pour le SPPPI, cette démarche sort de son champ d'intervention habituel (la concertation entre les acteurs du territoire) pour se saisir de façon innovante de la question Santé-Environnement directement avec les populations.

Son rôle, dans ce projet, est de **faciliter, coordonner et piloter la démarche**. Cette situation de tensions, d'inquiétudes et de préoccupations a permis de fédérer les énergies et les volontés pour répondre aux besoins des uns et des autres dans l'intérêt général.

Les acteurs clés du territoire sont engagés dans cette démarche : Associations, Collectivités, État, Industriels et Salariés.

Il y a aujourd'hui une formidable occasion de faire de notre territoire, une **terre d'innovation**, également en **Santé-Environnement**. Il ne faut pas la laisser passer.

LE CONTEXTE DU PROJET





Un territoire en développement

Le pourtour de l'étang de Berre compte d'importants complexes industriels, historiquement développés autour de trois raffineries et regroupant aujourd'hui des activités chimiques et pétrochimiques, sidérurgiques et métallurgiques, de traitement de déchets, etc.

La spécialisation industrielle du territoire s'est accompagnée du développement de nombreuses infrastructures de transport et d'autres formes d'activité économique : un Grand Port Maritime, un aéroport d'envergure internationale, une densité routière et autoroutière importante, ainsi que de nombreuses implantations logistiques.

La dynamique économique et l'attractivité géographique font de ce secteur un territoire en croissance, fort de plus de 300 000 habitants et avec un essor démographique important.

Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI PACA)

Le SPPPI PACA est une instance de dialogue et de concertation sur les thématiques risques, environnement et santé. Créé, il y a 40 ans, pour accompagner le déploiement du bassin industriel sur le territoire de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région PACA.

Grâce à son fonctionnement collégial inédit, tous les acteurs (associations, collectivités, État et établissement publics, industries et salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions. En multipliant les points de vue, il permet à chacun de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres. De par sa collégialité et sa gouvernance, il est un outil à la disposition de chacun des collèges. C'est de l'expression de chacun de ses membres que se dessine son orientation.

Une réponse aux inquiétudes des populations

Différentes études (« EPSEAL », « Campagne d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos », « Index », « SCENARII », etc. (1)) ont cherché à déterminer un lien entre la nature des polluants sur le territoire et leur impact supposé sur la santé et l'environnement. Les résultats de ces études ont renforcé les craintes des populations locales. Les médias, régionaux et nationaux, ont relayé ces inquiétudes. La remise en question de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire de la défiance parmi les acteurs du territoire.

C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI la volonté d'entrer en dialogue direct avec les populations locales, sans l'intermédiaire des porteurs de ces études ou des médias. En initiant le projet RÉPONSES, les acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) souhaitent recueillir les attentes des populations, expliquer leurs actions actuelles et apporter des réponses concrètes là où il n'y en a pas encore.

La concertation organisée dans ce cadre doit notamment permettre de tirer un bilan des attentes des populations locales générées par les études précitées. Elle cherche à impliquer tous les publics, y compris ceux qui ne participent pas habituellement aux démarches de concertation.

(1) L'ensemble de ces études sont recensées et peuvent être consultées sur le site Enviro'Fos : <https://www.spppi-paca.org/f/enviro/carte/>

LE PROJET RÉPONSES



Un projet inédit sur le territoire

Le projet RÉPONSES (Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement) est une **initiative inédite** sur le territoire du pourtour de l'étang de Berre : cinq collègues d'acteurs du territoire (État, collectivités, industriels, salariés, associations) s'associent pour répondre de manière concrète aux attentes des populations en termes de Santé Environnement (2). Les habitants du territoire sont au cœur du dispositif.

Le projet n'est pas une étude. C'est une démarche de concertation citoyenne ayant pour objectif à la fois d'informer les habitants et usagers du territoire, et de connaître leurs préoccupations et attentes en matière de Santé Environnement. **L'objectif du projet n'est pas de montrer ce qui ne va pas, mais d'apporter des réponses.**

Une gouvernance collégiale

Le Comité de Pilotage dédié au projet RÉPONSES s'inspire du principe de collégialité qui gouverne le SPPPI. Il réunit 5 collèges d'acteurs :

ASSOCIATIONS

- Association de Défense et de Protection du Littoral de Fos (ADPLGF),
- Fare Sud,
- Eco-Relais.

COLLECTIVITÉS

- Métropole d'Aix-Marseille-Provence,
- Ville de Vitrolles,
- Ville de Fos-sur-Mer.

ÉTAT

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL),
- Agence Régionale de Santé (ARS PACA)
- Grand Port Maritime de Marseille (GPMM).

INDUSTRIELS

- Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région (GMIF).

SALARIÉS

- Confédération Générale du Travail (CGT),
- Force Ouvrière (FO).

A ces 5 collèges décisionnels s'adossent à titre d'experts :

Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement

AtmoSud (Association de surveillance de la qualité de l'air, agréée par le Ministère de l'Environnement)

Institut Écociroyen pour la Connaissance des Pollutions

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Martigues

(2) Aspects de la santé humaine, y compris la qualité de vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement (définition OMS).

Les objectifs du projet

L'objectif du projet, tel que défini par les cinq collègues, est d'**apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations** sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un **dialogue constructif** entre les parties prenantes, dont les habitants ;
- en impulsant de **nouvelles actions** à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.) ;
- en offrant à toutes et à tous, une **information centralisée, indépendante et accessible** de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.



Acteurs du projet :

- Associations, Collectivités, État et Établissements publics, Habitants, Industriels, et Salariés ; Prestataires
- SPPPI et Comité de pilotage,

source : SPPPI PACA



OBJECTIF 1

Instaurer un dialogue entre les parties prenantes dont la population

La réalisation de cet objectif s'organise en deux phases :

- Étape 1 : définition des démarches de concertation et de communication (octobre 2018-mai 2019) ;
- Étape 2 : mise en œuvre opérationnelle (juin-novembre 2019).

La concertation citoyenne déployée en juin et novembre 2019 permettra d'**écouter**, de **prendre en compte** leurs préoccupations et d'**informer** sur la démarche et sur les actions existantes.



OBJECTIF 2

Impulser de nouvelles actions à mettre en place

En parallèle de la concertation qui mettra en lumière les attentes des habitants et des usagers du territoire, le SPPPI PACA réalisera un **bilan des actions en cours** sur le territoire. Toutes les actions portant sur l'amélioration de la Santé Environnement sous l'angle « qualité de l'air » seront recensées, qu'elles soient portées par des collectivités territoriales, l'État ou les établissements publics, les industriels, les associations ou les salariés.

A la suite de cet important travail de collecte, un rapprochement sera fait avec les préoccupations et attentes exprimées dans le cadre des temps de concertation afin d'identifier celles sans réponse.

Sur ces attentes, les acteurs du territoire s'engagent à **apporter des réponses et des solutions concrètes et impulser de nouvelles actions** (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche, etc.).



OBJECTIF 3

Offrir une information centralisée

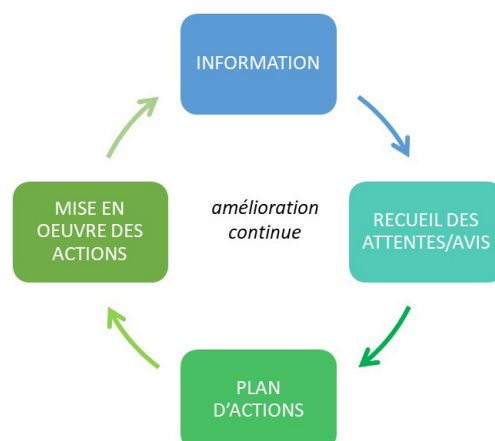
Grâce à une **plateforme internet** hébergée sur le site du SPPPI, un accès libre sera donné aux informations sur la Santé Environnement sur le territoire de l'Étang de Berre. La plateforme présentera des éléments d'informations, mais aussi – et surtout – les réponses aux attentes exprimées, les actions en cours ou prévues pour y répondre, les résultats attendus avec leur planification. La plus grande vigilance sera apportée à la fiabilité des chiffres, à la nature des informations transmises et à la vulgarisation de ces données. La pérennisation de cette plateforme sera envisagée dès sa création.



OBJECTIF 4

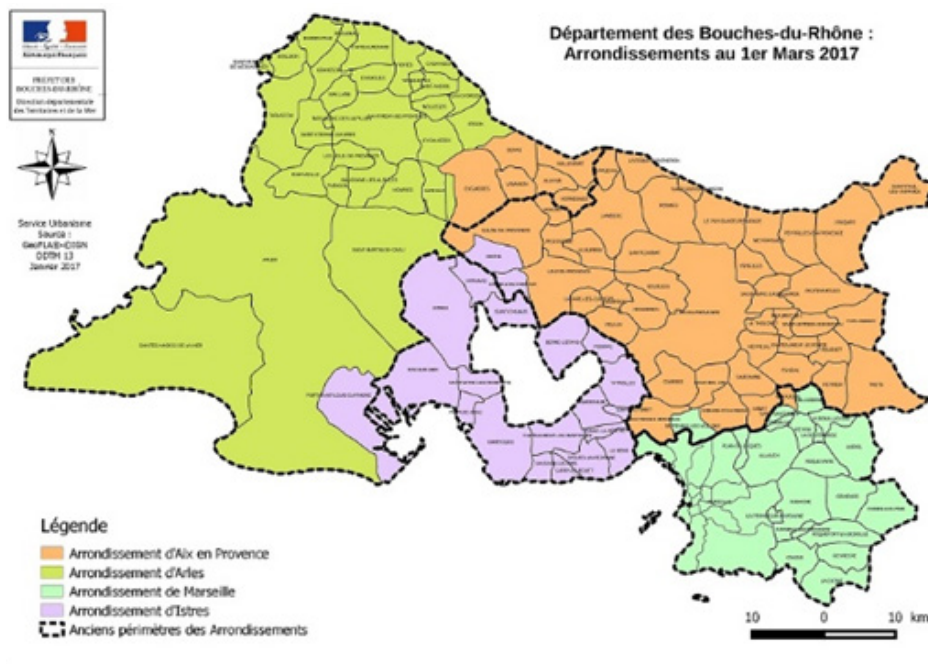
Pérenniser le dispositif

L'ambition du SPPPI PACA est de **prérenniser le dispositif**, en élargissant dans un deuxième temps son périmètre thématique (sols, eau, aliments, etc.).



Le territoire du projet

Le projet est déployé sur **les 21 communes du territoire de l'arrondissement d'Istres** (Berre l'Étang, Carry-le-Rouet, Châteauneuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Fos-sur-Mer, Gignac-la-Nerthe, Grans, Istres, Marignane, Martigues, Miramas, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Rognac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Vitrolles).



Le périmètre thématique

Dans sa première phase de déploiement, le projet abordera prioritairement la thématique de la **qualité de l'air** par le spectre des différentes sources de pollution (industrie, infrastructures de transports, densité urbaine, etc.).

Le financement

Afin de garantir l'indépendance du projet, son financement est tripartite :

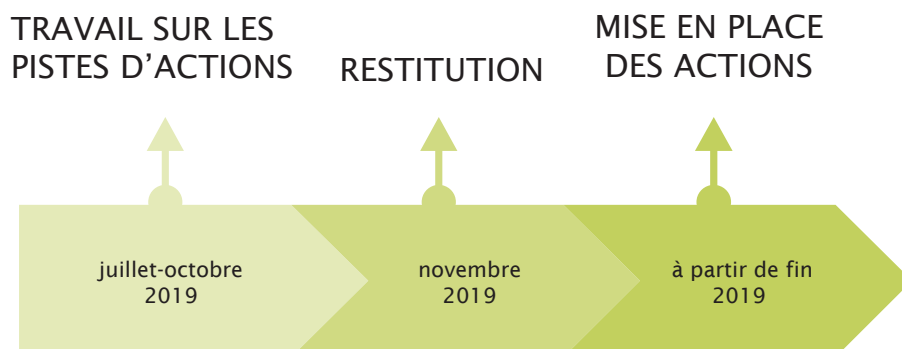
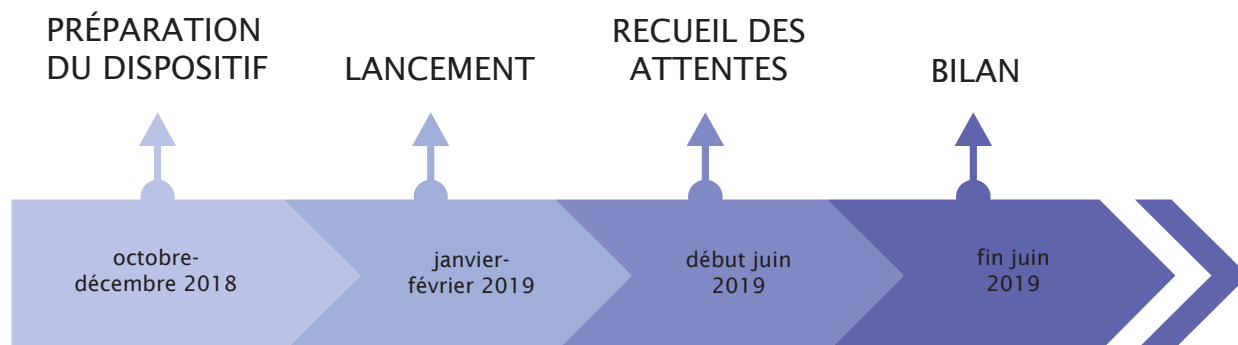
- 33% État et établissements publics (ARS, DREAL, GPMM)
- 33% collectivités dont la Métropole (sous forme de subvention sur projet)
- 33% industriels (GMIF).



Répartition des charges afférentes au projet
source : SPPPI PACA

Calendrier

La première phase du déploiement du projet, celle consacrée à la qualité de l'air, se déroule au cours de l'année 2019 :



LA CONCERTATION



Une méthode de travail nouvelle pour le SPPPI PACA

Le SPPPI a vocation à être un outil de dialogue et de concertation « technique » entre acteurs (mise en dialogue pour faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé).

Dans le cadre de ce projet, il instaure **un dialogue direct** – transparent et basé sur une écoute mutuelle – **avec le grand public**. Il a donc imaginé RÉPONSES qui illustre sa volonté d'aller rencontrer les habitants et usagers du territoire de l'arrondissement d'Istres.

Les objectifs de la concertation

La concertation organisée dans le cadre du projet RÉPONSES vise à **échanger avec les habitants et les usagers du territoire de leurs préoccupations et attentes en termes de Santé Environnement**. Elle doit notamment permettre :

- D'informer sur les étapes et l'avancée de cette initiative,
- D'organiser le partage d'informations,
- De recueillir des avis,
- De faire connaître les décisions prises par le Comité de pilotage en lien avec les attentes des populations.

Une concertation accompagnée par un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public

Afin d'apporter toutes les garanties à la concertation, **le SPPPI PACA a volontairement saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) (3) pour la nomination d'un garant le 19 novembre 2018**. Monsieur Xavier Derrien a été désigné garant de la concertation pour le projet RÉPONSES suite à la décision N° 2018-116 de la CNDP du 5 décembre 2018.

L'article L121-1 du Code de l'environnement confère en effet à la CNDP une mission de conseil aux autorités compétentes et aux maîtres d'ouvrage sur toutes les questions relatives à la participation du public tout au long de l'élaboration d'un projet, plan ou programme.

Le garant a pour mission de veiller à la sincérité et au bon déroulement de la concertation. Son action s'inscrit dans le respect du principe du droit à l'information et à la participation du public reconnu par la réglementation française (Convention d'Aarhus, Charte de l'environnement, Code de l'environnement). Pour ce faire, il agit en liaison avec le SPPPI PACA dans le respect des principes et des valeurs de la CNDP (valeurs d'indépendance, de neutralité, de transparence, d'égalité de traitement et d'argumentation).

A l'issue de la concertation, indépendamment du bilan de la concertation qui sera rédigé par le SPPPI PACA, il rédige un bilan qui retrace les différents temps et les conditions de déroulement de la concertation. Ce bilan répond à quatre questions : le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ? a-t-il pu s'exprimer ? a-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur ce projet ? la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Le bilan du garant est public.

(3) La CNDP est une autorité administrative indépendante. Elle a pour mission de garantir l'information objective des citoyens, de veiller à l'intégrité et à l'impartialité des débats publics et concertations et de s'assurer que les points de vue exprimés sont pris en compte par les maîtres d'ouvrage. Elle intervient principalement sur les projets d'aménagement et d'équipement d'intérêt national qui présentent des impacts significatifs sur l'environnement et dont les enjeux socio-économiques sont importants.

Les modalités de la concertation

Les temps de la concertation :



Lancement de la démarche : Questionnaire Santé Environnement

Afin de préparer la phase de la concertation citoyenne et d'informer sur le projet, entre le 9 janvier et le 9 février 2019, le SPPPI PACA a proposé aux habitants et usagers du territoire un questionnaire sur leurs préoccupations en matière de Santé Environnement :

- Votre niveau de préoccupation,
- Votre niveau d'information,
- Les risques pour la santé que représentent les problématiques santé/environnement,
- Les actions à mener.

225 personnes ont répondu au questionnaire. Leurs réponses ont été recensées et analysées par un sociologue. Les résultats ont permis de connaître et de comprendre à la fois la perception de la thématique de Santé Environnement par les habitants et usagers du territoire et leurs attentes exprimées en la matière. Ces dernières seront intégrées dans le **catalogue des attentes** recueillies pendant les temps de la concertation et feront l'objet du même travail d'analyse.



Panel citoyen

En parallèle du questionnaire sur la perception de la thématique Santé Environnement, le SPPPI PACA a organisé sur la même période une campagne de recrutement pour le Panel citoyen dédié au projet RÉPONSES.

Un panel citoyen est un groupe d'habitants volontaires souhaitant donner son éclairage sur les étapes clés de la concertation et **veiller à la fidélité de son rendu**.

75 personnes ont manifesté leur intérêt pour faire partie de ce dispositif.



Recueil des attentes

4 journées de rencontres avec les populations sont organisées sur les communes du pourtour de l'étang de Berre les **5, 6, 7 et 8 juin 2019**. Des formats de travail différents (micro-trottoirs, ateliers participatifs, forums ouverts) seront proposés afin de rencontrer une grande diversité de personnes et recueillir leurs questions, préoccupations, attentes en termes de qualité de l'air et de son impact sur la santé.

Les attentes recueillies seront **analysées et hiérarchisées** par le Comité de Pilotage du projet, avec la participation du Panel citoyen. Elles seront intégrées au bilan de la concertation et rendues publiques. Ensuite, un rapprochement sera effectué avec les actions existantes, portées par les collectivités, l'État, les industriels, les associations et les salariés, afin d'identifier les attentes restant sans réponse.

L'objectif du projet est d'**apporter le maximum de réponses et de solutions concrètes aux préoccupations des populations** locales, à la fois en adaptant le dispositif existant (actions en cours) et en impulsant de nouvelles actions.

4 forums organisés dans 4 communes - Ouvert à tous - de 18h30 à 20h00

Mercredi 05 juin

Istres

Salle Aznavour, Gymnase le Podium
Chemin de Capeau,
13800 Istres

Vendredi 07 juin

Châteauneuf-les-Martigues

Salle BVM
Avenue Saint Médard,
13220 Châteauneuf-les-Martigues

Jeudi 06 juin

Rognac

Espace Saint Jacques
60 Boulevard Jean Jaurès,
13340 Rognac

Samedi 08 juin

Vitrolles

Maison de Quartier des bords de l'étang
8 rue Robert Âne,
13127 Vitrolles

.....
Chaque matin - de 9h00 à 11h00

Micros-trottoirs

dans les espaces publics de Saint-Chamas, Miramas, Cornillon-Confoux, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Port-de-Bouc, Carry-le-Rouet, Le Rove, Ensues-la-Redonne et Saint-Victoret.

.....
Chaque après-midi - de 16h00 à 18h00

Ateliers avec les associations

dans les communes de Gignac-la-Nerthe, Marignane, Fos-sur-Mer, Grans, Saint-Mitre les Remparts, Martigues, Sausset-les-Pins et Berre l'Étang.



Bilan intermédiaire

Un bilan de cette première phase de concertation sera établi et **rendu public**. Il comportera plusieurs volets : bilan quantitatif et qualitatif de la phase de recueil des attentes, analyse des attentes exprimées, présentation des actions existantes, etc.



Pistes d'actions

A l'issue du temps de recueil des attentes des habitants et usagers du territoire, un travail spécifique sera effectué par le Comité de Pilotage du projet afin de proposer les premières **pistes d'actions relatives aux attentes qui jusqu'à maintenant n'auraient pas obtenu de réponse**.

Ces pistes d'actions seront ensuite débattues lors d'ateliers de travail spécifiques (octobre 2019) associant le Comité de Pilotage de RÉPONSES et le Panel citoyen. Les habitants qui auront participé à la première phase de concertation seront invités à contribuer à ces ateliers.

Suite à ce temps de travail complémentaire, un **plan d'actions sera proposé et rendu public**.



Restitution

Un temps de restitution publique sera organisé en novembre 2019. Il permettra de présenter un bilan global de la démarche et le plan d'actions proposé par le Comité de Pilotage du projet.

Les modalités d'information du public :



Le dispositif d'annonce des temps de concertation

Le lancement de RÉPONSES et de la concertation ont été diffusés par :

- Information sur le site internet du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org,
- Trois communiqués de presse relayés par la presse locale,
- Information via les canaux de communication des mairies du territoire (site internet, affichage, etc.),
- Flyer mis à disposition dans les mairies des communes de l'arrondissement,
- Par les acteurs du Comité de Pilotage auprès de leurs communautés.



L'information en ligne sur le projet

Pour favoriser l'information et la participation du public, une page Internet dédiée au projet est intégrée au site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org. Elle présente le projet, son état d'avancement, revue de presse et centralise les informations liées à la concertation.

Une adresse email spécifique concertation@spppi-paca.org permet de déposer des questions, avis, observations liées à l'organisation de la concertation.

Le SPPPI PACA relaie également l'information sur les réseaux sociaux où il est présent : Twitter @SPPPIPACA et LinkedIn.



La plateforme internet dédiée

Hébergée sur le site internet du SPPPI PACA, une plateforme spécifique proposera un **accès libre aux informations sur la Santé Environnement sur le territoire** du projet : catalogue des attentes exprimées, actions en cours ou prévues pour y répondre, résultats attendus, calendrier de mise en œuvre, etc.



Le dossier de concertation

Le présent document contient l'ensemble des informations utiles à la concertation sur le projet RÉPONSES. Il est mis à **disposition du public** en ligne, sur la page Internet dédiée au projet, en version papier dans les mairies du territoire et lors de chaque temps de concertation.



Cette publication régulière permet d'informer du déroulement de la concertation, des dates et des lieux des rencontres et de rendre compte de l'avancement des échanges. Elle est diffusée sur demande et mise en ligne sur la page Internet dédiée au projet. Le premier numéro a été envoyé au mois d'avril, avec au programme : des réponses en quatre questions, en chiffres, en portait ou encore en action. Elle est en ligne sur www.spppi-paca.org.

Les modalités de participation du public

Dans le cadre de la concertation, le public peut formuler ses avis, questions et observations :

- Après du garant, par voie électronique xavier.derrien@garant-cndp.fr notamment si la question concerne la démarche de la concertation,
- Après du SPPPI PACA via une adresse email dédiée : concertation@spppi-paca.org,
- Sur les registres mis à disposition lors des temps de concertation, dans les mairies du territoire.

Une évaluation continue

L'ensemble du dispositif d'information et de participation du public fera l'objet d'une évaluation sur la base des critères quantitatifs et qualitatifs permettant de mesurer les apports et l'impact de la concertation. Les participants à cette dernière seront systématiquement invités à donner leur avis afin de permettre au SPPPI PACA de se placer dans une logique d'amélioration continue.

A l'issue de la concertation

A l'issue de la concertation (novembre 2019), le garant établira un bilan restituant le déroulement de cette concertation. Il sera transmis à la Commission Nationale du Débat Public et au SPPPI PACA, et sera rendu public.

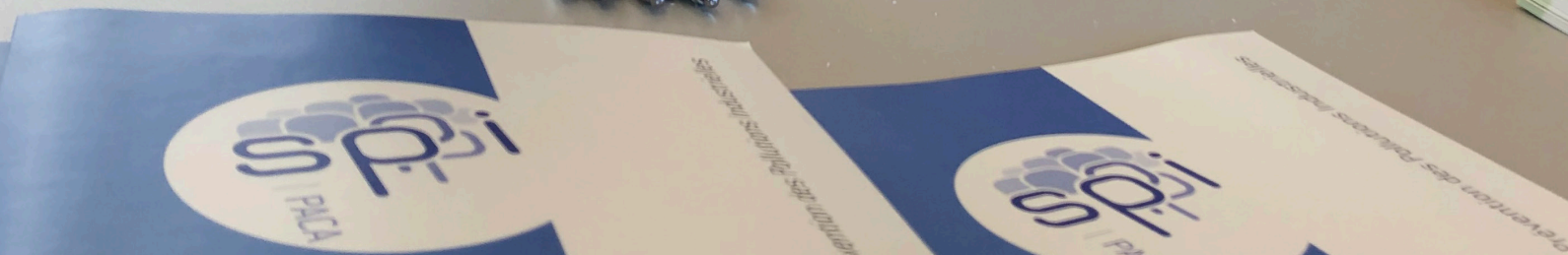
Comme évoqué ci-avant, le bilan du garant répondra à quatre questions portant sur la qualité de la concertation (information et participation du public) :

- Le public a-t-il été suffisamment informé du projet, de ses enjeux, de ses caractéristiques et de ses impacts ?
- a-t-il pu s'exprimer ?
- a-t-il obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions, lui permettant de formuler des remarques, faire des suggestions et donner son avis sur ce projet ?
- la concertation a-t-elle permis de mettre en exergue des points de convergence et de divergence ?

Le SPPPI PACA établira quant à lui un rapport final sur l'ensemble de la démarche (pour mémoire, un bilan intermédiaire sera établi à l'issue du temps de recueil des attentes organisé en juin 2019). Ce rapport synthétisera les avis, observations, propositions des participants et les enseignements tirés de la démarche.

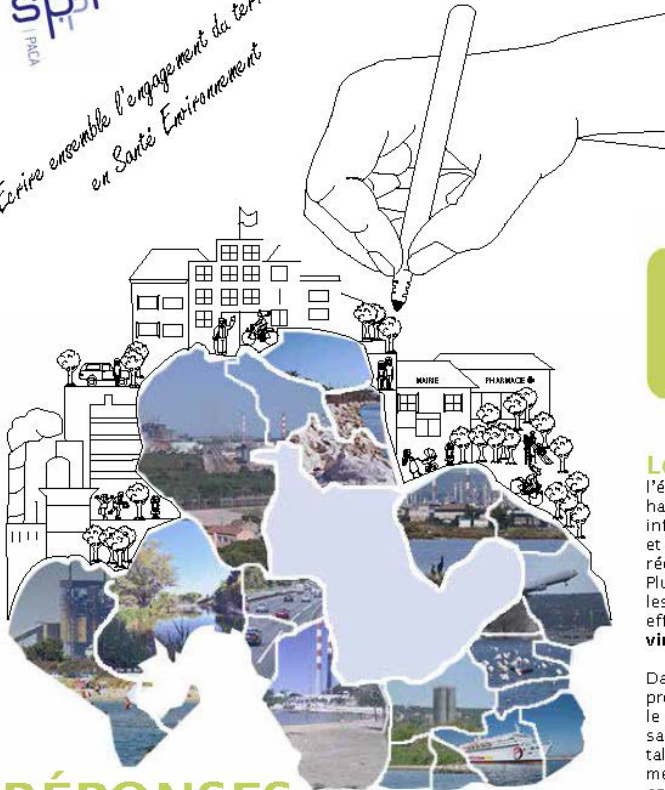
Le SPPPI PACA communiquera également, fin 2019, sur les mesures qu'il juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation (dans le cas du projet RÉPONSES, il s'agira notamment du plan d'actions permettant de répondre aux attentes des populations recueillies dans le cadre de la concertation).

ANNEXES





Ecrire ensemble l'engagement du territoire
en Santé Environnement



RÉPONSES

Réduire les POLLUTIONS en Santé Environnement

REJOIGNEZ-NOUS ET PARTICIPEZ

À CE PROJET AMBITIEUX ET INÉDIT

Le contexte ? Le territoire de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue. Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur **la santé et l'environnement** de ce territoire.

Dans ce contexte, plusieurs parties prenantes ont souhaité se saisir à bras le corps de cette question de l'impact sanitaire des pollutions environnementales. Elles se sont mobilisées collectivement pour donner naissance à un **projet collégial** et répondre aux attentes des populations en Santé et Environnement.

Avec le projet « RÉPONSES », le SPPPI se saisit de façon innovante de la question Santé-Environnement sur le territoire : directement avec les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre.

Les Membres ? Comité de pilotage : les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-Relais; la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Mairie de Vitrolles et la Mairie de Fos-sur-Mer; la DREAL PACA et l'ARS PACA; le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF); CGT et FO; Cerege, AtmoSud, et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM).

L'objectif ? L'objectif du projet est d'**apporter des réponses et des solutions** concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...),
- en offrant à toutes et à tous, une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

Il s'agit d'écrire ensemble l'Engagement en Santé-Environnement de notre territoire. Ce **projet inédit** s'inscrit dans une perspective pérenne. Il est porté par un grand nombre d'acteurs du territoire (Associations, Collectivités, Représentants de l'État et des établissements publics, Industriels, Représentants des Salariés) et les partenaires du SPPPI.

& le SPPPI ? Créé il y a 40 ans, le SPPPI PACA est l'outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. **Son rôle, dans ce projet, est de faciliter, coordonner et piloter la démarche.**

Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, Collectivités, État & établissement publics, Industries et Salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions.

Imprimé sur du papier recyclé

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles
SPPPI PACA - spppipaca@spppi-paca.org - 04 86 64 69 40



Communiqués de presse

- Lancement du projet collégiale RÉPONSES pour l'engagement du territoire de l'Étang de Berre en santé-Environnement (5 novembre 2018) 25
- Appel à contribution de la population de l'arrondissement d'Istres : lancement du dispositif de concertation du projet RÉPONSES (9 janvier 2019) 28
- Santé et environnement dans la zone de Fos - Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement (29 mars 2019) 34

Articles de presse

- L'action innovante du SPPPI, une concertation d'ampleur sur les mois à venir (La Provence Martigues, 8 novembre 2018) 26
<https://www.spppi-paca.org/a/419/article-la-provence-l-action-innovante-du-spppi/>
- Qualité de l'air : les attentes des habitants du territoire bientôt prises en compte (Maritima, 21 décembre 2018) 26
<https://www.maritima.info/actualites/environnement/istres/10285/qualite-de-l-air-les-attentes-des-habitants-du-territoire-bientot-prises-en-compte.html>
- Qualité de l'air du pourtour de l'Étang de Berre : votre avis compte (Maritima, 11 janvier 2019) 27
<https://www.maritima.info/depeches/environnement/etang-de-berre/57492/qualite-de-l-air-du-pourtour-de-l-etang-de-berre-votre-avis-compte.html>
- Étang de berre : une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air (France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 11 janvier 2019) 29
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/etang-berre-grande-concertation-citoyenne-qualite-air-1605479.html>
- Indutrie : une très chère facture écologique (La Provence de l'économie, le 15 janvier 2019) 29

Industrie et santé : une concertation pour tout mettre à plat (Les Nouvelles Publications, 17 janvier 2019) https://www.nouvellespublications.com/industrie-et-sante-une-concertation-pour-tout-mettre-a-plat-1821.html	30
Santé : RÉPONSES vous permet de donner votre avis (La Provence Martigues, 23 janvier 2019) https://www.spppi-paca.org/_depot_sppi/_depot_arko/basesdoc/7/28564/article-la-provence-sante-reponses-vous-permet-de-donner-votre-avis.jpg	31
Les riverains consultés sur la réindustrialisation de l'étang de Berre (L'Usine Nouvelle, 25 janvier 2019) https://www.spppi-paca.org/_depot_sppi/_depot_arko/basesdoc/7/28584/66hebj_article-l-usine-nouvelle-les-riverains-consultes-sur-la-reindustrialisation-de-l-etang-de-berre.pdf	31
Arcelormittal, le pavé dans la marre (La Provence Martigues, 30 janvier 2019)	32
Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels débute en ligne (Marsactu, 6 février 2019) https://marsactu.fr/bref/pollution-a-fos-la-concertation-promise-par-letat-et-les-industriels-debute-en-ligne/	33
Santé et environnement dans la zone de Fos-Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement (Destimed, 29 mars 2019) http://destimed.fr/Sante-et-environnement-dans-la-zone-de-Fos-Etang-de-Berre-l-Etat-et-les-acteurs	36
Pollutions : l'ARS lance le dispositif de surveillance des cancers (La Provence, 30 mars 2019) https://www.laprovence.com/article/edition-martigues-istres/5434342/pollutions-lars-lance-le-dispositif-de-surveillance-des-cancers.html	37



Communiqué de presse
Lundi 5 novembre 2018

Lancement du projet collégial REPONSES pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en santé-environnement

Le SPPPI se saisit de manière innovante de la question santé-environnement sur le territoire de l'étang de Berre en allant à la rencontre des habitants des 21 communes avoisinantes. Il se positionne en facilitateur, coordinateur et pilote de la démarche REPONSES visant à s'engager face aux attentes des populations en santé-environnement avec un programme d'actions élaboré à partir des échanges orientés, pour cette 1^{ère} phase, sur la qualité de l'air.

Le SPPPI PACA¹, créé il y a 40 ans, est une association unique, à la fois par sa gouvernance collégiale inédite qui fédère tous les acteurs - associations, collectivités, Etat, industries et salariés - et par son objet : la mise en dialogue et en concertation afin de faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Dans un contexte où les sources d'informations multiples alimentent les questionnements légitimes de la population de l'arrondissement d'Istres, le SPPPI se tourne pour la 1^{ère} fois vers le grand public avec le **projet REPONSES (REDuire les POLLutioNs en Santé Environnement)** pour créer les conditions d'un échange fructueux et constructif. L'ambition est de **répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire en santé-environnement** et de révéler les actions prioritaires, dans une volonté d'efficacité et de synergie de moyens. Dans sa 1^{ère} phase de déploiement, REPONSES abordera la thématique de **la qualité de l'air** par le spectre des différentes sources de pollution (industrie, infrastructures de transports, densité urbaine...).

« La santé environnementale comprend les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ».

*Définition proposée par
l'Organisation Mondiale de la
Santé - Helsinki 1994*

Le Comité de Pilotage (COFIL) dédié à ce projet s'inspire du **principe de collégialité** qui gouverne le SPPPI. Il réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

Le projet REPONSES sera déployé en 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer. La volonté partagée par les acteurs du SPPPI est **d'informer, d'impulser de nouvelles actions à mettre en place pour préserver la qualité de l'air** - réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche... et de les inscrire dans un calendrier concret.

Contacts Presse :

Gwénaëlle Hourdin
Déléguée générale
Tél. 04 86 64 69 40
gwenaelle.hourdin@spppi-paca.org

Karine Oudot
Chargée des relations presse
Tél. 06 71 79 93 72
karine.oudot@apesa.fr

Informations sur le [projet REPONSES](#)

Accès au [dossier de presse SPPPI](#)

¹ Les Secrétariats Permanents pour la Prévention des Pollutions Industrielles (SPPPI) sont placés sous l'autorité du Préfet et de la DREAL à l'exception du SPPPI PACA qui est gouverné par une association de gestion indépendante.

Nom de code: "Réponses", pour "Réduire les pollutions en santé environnement". Une nouvelle démarche créée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), dont le financement et le bon déroulement sont actés. Première structure du genre créé il y a quarante ans en France, celle-ci a évolué vers une forme associative, et a décidé d'ouvrir sa démarche vers la population des 21 villes riveraines de l'étang de Berre (soit environ 300 000 personnes). "C'est une première, indique Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent: les associations, les collectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le sujet a pris effectivement de l'ampleur ces derniers mois, au fur et à mesure que sortaient plusieurs études liant pollution atmosphérique, environnement et santé. "Comment démêler le vrai du faux, comment se faire sa propre



Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI).

/PHOTO E.G.

idée en prenant connaissance de l'étude Scenarii faite par l'État, d'Index ou de Fos-Epseal? Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la pollution atmosphérique, afin que tous ceux

qui le désireront accèdent à des données fiables et reconnues. Les études ont créé beaucoup de tensions, il est nécessaire aujourd'hui de tout remettre à plat, avant de lancer des actions perti-

nentes".

Faire le lien entre la population et les acteurs, en ayant la volonté d'améliorer ce qui se fait déjà, c'est le but du SPPPI. "On ne peut pas dire que rien n'est fait, ni que tout est fait: il faut nuancer, tout en prenant en compte les questions et remarques de la population, puisque c'est de sa vie quotidienne qu'il s'agit."

Puisque chaque étude a apporté ses propres conclusions, notamment sur quatre types de polluants à surveiller selon Scenarii, l'essentiel est maintenant d'en tirer la quintessence. "Un comité de pilotage a été formé, qui va mettre en forme ces propositions. Les associations ADPLGLF, Fare-sud et Eco-Relais, la Métropole, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, La Dréal Paca et l'agence régionale de santé, le Groupement maritime et industriel de Fos, la CGT et FO, le Cerege, Atmosud et le Grand port maritime de Marseille en font partie." Objectif: "instaurer un dialogue constructif, impulser de nouvelles actions, offrir une information fiable et indépendante, puisque chaque collège finance le SPPPI à parts égales."

Une série de réunions et de rencontres sera organisée dès 2019.

E.G.

maritima MEDIAS FIL INFO Actualités Sports Agenda Replay En ce moment sur MARITIMA RADIO Maritima Radio Votre Radio 24/24h

Qualité de l'air: les attentes des habitants du territoire bientôt prises en compte

Une concertation sur la qualité de l'air va bientôt être menée sur le territoire. Les habitants de 21 villes du pourtour de l'étang de Berre et de la Côte bleue seront invités à donner leur avis sur cette question.

C'est un projet de taille qui marquera l'année 2019. Nommé Réponses, ce projet ambitionne de mettre en phase les attentes des populations et les réponses à leur apporter en matière de qualité de l'air. "Il y a beaucoup d'inquiétude sur la question santé/environnement, explique Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale de l'association SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles) en charge du projet. Parallèlement beaucoup d'actions sont menées par les acteurs mais manquent de visibilité ou ne correspondent pas aux attentes des populations. L'objectif est donc d'apporter des réponses à ces préoccupations." Dans un premier temps, un cabinet d'études sera en charge de récolter toutes ces informations auprès des habitants de 21 communes situées dans l'arrondissement d'Istres, de la Côte Bleue et jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône. "Nous ne savons pas encore quelle forme cela prendra concrètement, mais nous voulons sortir des conventions, des classiques réunions publiques", poursuit la déléguée générale. Dans un second temps, les principales parties prenantes du projet feront des propositions concrètes. Parmi les acteurs assis autour de la table La Métropole, la Dréal, les industriels, l'Agence régionale de Santé, les villes de Vitrolles et Fos, les associations mais aussi les syndicats FO et CGT. "J'ai proposé que notre territoire s'inscrive dans ce projet, a annoncé François Bernardini, le maire d'Istres. J'ai aussi proposé qu'il fasse appel à l'institut éco-citoyen pour conduire des études propres au territoire Istres ouest Provence." Pour la déléguée générale, les bonnes volontés sont donc bel et bien présentes. "Tous sont vraiment prêts à jouer le jeu, estime-t-elle. Nous voulons être au plus près du quotidien des gens. Si par exemple est identifié un problème de bruit ou de pollution aux particules dans un quartier, nous devons être capables d'identifier la source et de trouver des solutions."

À l'issue de cette grande concertation une question essentielle toutefois devra se poser: jusqu'où sont prêts à aller les acteurs pour répondre aux populations? Sachant que les réponses apportées à l'épineux problème de la qualité de l'air aborderont inévitablement les problématiques de la diminution des émissions de gaz à effet de serre, de la prévention des risques et de l'offre de soin. "Nous ne savons pas jusqu'où chacun pourra aller, mais ils faut leur faire confiance, conclut la déléguée. Ils sont prêts."

Selon les résultats de Réponse, d'autres projets autour, cette fois, de la qualité de l'eau, des sols et des aliments sont envisagés.

Écouter l'interview de Gwénaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI PACA : <https://www.maritima.info/actualites/environnement/istres/10285/qualite-de-l-air-les-attentes-des-habitants-du-territoire-bientot-prises-en-compte.html>

Qualité de l'air du pourtour de l'étang de Berre : votre avis compte

Depuis le 10 janvier le projet Reponses est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Pour y participer deux solutions: répondre à l'enquête d'opinion via le www.spppi-paca.org. Chacun est invité à répondre en ligne jusqu'au 9 février. Vous pouvez aussi candidater pour participer au panel citoyen. Une trentaine de personnes seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes des riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponses efficaces.

“

Instaurer un dialogue constructif, impulser de nouvelles actions, offrir une information fiable et indépendante (...) ”

LA PROVENCE

“

Un projet de taille qui marquera l'année 2019 (...) ”

MARITIMA

“

Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air (...) ”

MARITIMA



Communiqué de presse
Mercredi 9 janvier 2019



**Appel à contribution de la population de l'arrondissement d'Istres :
Lancement du dispositif de concertation du projet REPONSES
pour l'engagement du territoire de l'étang de Berre en matière de santé-environnement**

La démarche REPONSES a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres¹ en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air pour cette 1^{ère} phase. Le SPPPI² lance un dispositif de concertation complet et appelle à la mobilisation de la population du territoire. Pour démarrer cette consultation, les citoyens sont invités à s'exprimer avec 2 possibilités complémentaires : un questionnaire et un panel citoyen. La qualité et la neutralité du processus de concertation seront supervisées par un garant désigné par la CNDP³.

REPONSES (REduire les POLLUTIONs en Santé Environnement), porté par le SPPPI PACA, va à la rencontre de la population de l'arrondissement d'Istres sur la question de la santé-environnement. Il souhaite créer les conditions d'un échange fructueux et constructif et ainsi répondre aux attentes des habitants et usagers du territoire **en révélant les actions prioritaires à mener pour améliorer la qualité de l'air** (industrie, infrastructures de transports, résidentiel...).

Quelles sont vos préoccupations en matière de santé environnement (pour les 10 ans à venir) ?

Une enquête d'opinion auprès des habitants et usagers de l'arrondissement d'Istres sera accessible à tous via la plateforme du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org

Chacun est invité à répondre en ligne au questionnaire entre le 9 janvier et le 9 février 2019.

Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de l'Etang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses.

Intégrer le panel citoyen pour devenir acteur du processus

Afin de donner à la concertation citoyenne sa légitimité et d'installer un cadre de dialogue productif, le comité de pilotage de REPONSES a décidé de constituer **un panel citoyen**. Une trentaine de participants seront recrutés⁴ avec pour mission d'être attentifs à la conduite et la fidélité du rendu de la concertation. **Les candidatures au panel citoyen sont à formuler entre le 9 janvier et le 9 février 2019 sur le site du SPPPI PACA : www.spppi-paca.org**. Le 1^{er} atelier de travail du panel est programmé le samedi 2 mars 2019.

Un garant de la concertation pour assurer la qualité du processus

En demandant à la CNDP de désigner un garant de la concertation, le comité de pilotage de REPONSES souhaitait s'assurer de la qualité et de la neutralité du processus de concertation. Monsieur Xavier Derrien suivra le projet REPONSES dans le cadre d'une mission de conseil et d'appui méthodologique, permettant ainsi de veiller à la qualité d'écoute, la neutralité, la transparence et l'égalité de traitement des personnes. La concertation sera déployée à partir du printemps 2019 et se structurera autour d'une série de réunions et de rencontres avec des citoyens, pour écouter, prendre en compte et informer. Pour contacter le garant : concertation@spppi-paca.org

¹ 21 communes : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint Mitre les Remparts, Vitrolles, Port Saint Louis du Rhône, Carry le Rouet, Chateaufort-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensues-la-Redonne, Gignac la Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Rognac, Le Rove, Saint Chamas, Saint Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Etang

² Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique, à la fois par sa gouvernance collégiale inédite qui fédère tous les acteurs et par son objet : la mise en dialogue et en concertation afin de faciliter l'émergence de pistes de solutions pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Le Comité de Pilotage (COPIL) REPONSES réunit les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d'Aix-Marseille-Provence, les mairies de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adosent, à titre d'experts, le Cerege, AtmoSud et l'Institut Eco-Citoyen.

³ Commission Nationale du Débat Public

⁴ En fonction de l'affluence des candidatures, il sera opéré un tirage au sort couplé avec des critères de représentation : domiciliation, âge, activité, engagement

Etang de Berre : une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air

Depuis le 10 janvier, le projet **REPONSES** est lancé. Il s'agit d'une grande concertation citoyenne sur la qualité de l'air dans 21 communes de l'arrondissement d'Istres. Objectif : répondre aux attentes des habitants du territoire pour améliorer la qualité de l'air.

Le territoire de l'**étang de Berre** concentre 300 000 habitants, une forte industrialisation, des infrastructures de transport multiples et conséquentes, aux portes des parcs régionaux des Alpilles et de Camargue.

Plusieurs études récentes ont renforcé les préoccupations et inquiétudes des effets de la pollution sur la santé et l'environnement de ce territoire.

Dans ce contexte, le **SPPPI PACA** (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles) se mobilise pour répondre aux attentes des populations en matière de santé-environnement.

Le projet **REPONSES** a pour ambition d'élaborer un programme d'actions directement avec les habitants des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre pour améliorer la santé-environnement dans l'arrondissement d'Istres en agissant plus particulièrement sur la qualité de l'air.

Pour participer deux solutions

- Répondre à l'**enquête d'opinion en ligne** jusqu'au 9 février

- **participer au panel citoyen** : une trentaine de personnes seront recrutés avec pour mission d'être attentif à la conduite de la concertation. Un premier atelier de travail du panel est programmé le 2 mars 2019.

Les résultats de cette concertation permettront de mieux connaître les préoccupations et inquiétudes des riverains de l'étang de Berre, avec à la clé, le souhait d'y apporter des réponses efficaces.

La Provence de l'économie

MARDI 15 JANVIER 2019 - N° 7885 - CAHIER 2 - NE PEUT ÊTRE VENDU SEPARÉMENT



CES LAS VEGAS
Retour sur les start-up provençales qui ont cartonné P.2



L'ENTRETIEN
Biousse, l'inventeur du luxe abordable, se lance dans l'hôtellerie P.5

L'OFFICIEL DU MARDI

Vie des sociétés
Annonces légales
Marchés publics

#TRAJECTOIRE...

Swap, de Gardanne à la Station F

L'envie de faire, d'innover, mais surtout de donner du sens. Plutôt que d'intégrer un grand groupe, fraîchement diplômé de l'école des Mines de Saint-Etienne site Georges Charpak à Gardanne, Guillaume Eberwein, 24 ans, l'âme d'un entrepreneur, lance Swap en 2015. Son ambition? Développer des technologies à destination des personnes touchées par des troubles neurodégénératifs et mettre au point des solutions pratiques, simplifiant au quotidien la vie des aidants. Après deux ans de recherche et développement, Swap Médical voit le jour en 2017. Il s'agit d'un dispositif breveté, entièrement conçu et fabriqué en France, récompensé par une vingtaine de concours à travers le monde qui permet de suivre précisément les déplacements d'un malade d'Alzheimer et de détecter les chutes. Swap Médical s'étoffe de l'appel Mon Swap où les aidants suivent en permanence leurs proches et sont immédiatement prévenus en cas de problème.

Début 2018, au retour du CES de Las Vegas, le jeune poussé décroche son premier gros contrat avec la Mutualité française de l'Ain et du Conseil départemental éponyme pour l'ac-

Industrie : une très chère facture écologique

La lutte contre la pollution est une priorité dont les entreprises se sont emparées. Mais la mise en œuvre de solutions propres suppose innovations et investissements massifs

L'environnement serait-il devenu la bête noire des industriels? Officiellement, tous répondent que non. Expliquant que des efforts sont entrepris depuis de longues années déjà, pour résoudre les nuisances et pollutions. Des efforts qui entre 2006 et 2016, selon les données livrées par les enquêtes annuelles de l'Insee chargées de répertorier les investissements

en faveur de la protection de l'environnement, se chiffrent en milliards. Près de 15 au plan national, selon nos calculs. Un total conséquent, auquel s'ajoutent, toujours selon les enquêtes de l'Insee, mais réalisées tous les trois ans cette fois, des dépenses courantes annuelles évaluées à 3 milliards d'euros environ. Soit pour la décennie et la France entière, une trentaine de mil-

liards d'euros. "Mais qui sait pourtant qu'en 10 ans, rien que dans notre région et hors dépenses courantes, c'est plus de 1 milliard qui a été investi rien que pour réduire la pollution atmosphérique? Les process sont améliorés de façon continue et même la façon de travailler a évolué, notamment depuis 2005. Mais cela ne se sait pas toujours et en plus, l'industrie paie pour

d'autres. Les transports par exemple. Alors que le souci de l'environnement lui coûte parfois très cher", insiste Marc Bayard, ex-délégué général de France Chimie Méditerranée qui entend se consacrer à présent à une démarche de concertation. "Réponses"

➔ suite en page 3

L'industrie contrainte de se mettre au vert

La protection de l'environnement est une priorité indissociable des activités de production

Suite de la 1^{re} page

Répères, comme son nom l'indique, est une opération de communication qui cible l'étang de Berre et doit débiter sous peu. 'Les sujets liés à l'écologie et à l'environnement sont abordés de manière collective. C'est-à-dire avec France Chimie Méditerranée et les industries pétrolières. Ce projet vise à répondre aux préoccupations et aux interrogations de la population concernant l'air et la santé avec des données fiables et transparentes. Il s'agit aussi de mettre en place des actions concrètes', explique Thierry Chaumont, le président de l'UIMM Alpes-Méditerranée.

Mais l'ambition est également de rappeler, par exemple, qu'entre 2005 et 2015, selon le registre des énergies polluantes tenu par l'Inep, les émissions de dioxyde de soufre ont été réduites de 70%. Celles de particules fines l'ont été de 65%, les oxydes d'azote de plus de 50% et les composés organiques volatils de 48%. Les industriels ont aussi converti des chaudières flouï au gaz (la conversion de la centrale

industriels expliquent que tout cela conduira à de nouveaux investissements dans le temps, ainsi qu'à l'éclosion d'autres projets en phase avec un monde où les énergies fossiles auront nettement moins de place. Mais ainsi que le dit un expert, 'plus on avance dans la finesse de l'analyse et plus on révèle d'autres difficultés'. Façon de dire qu'il faut s'attendre à ce que la lutte contre les nuisances soit sans fin...

Reste que malgré les efforts entrepris, l'industrie conserve une image de pollueur. Parfois même, d'apparences bonnes idées font brutalement difficulté. Ainsi, Total qui a converti sa raffinerie de La Mède en bioaffinerie, l'objectif étant de produire du biodiesel à partir d'huiles usagées et surtout, d'importations d'huile de palme 'certifiée durable', se voit malmené par les détracteurs de l'environnement qui dénoncent la déforestation dans les zones de production. L'affaire a même trouvé un écho chez les députés qui ont supprimé l'abattement fiscal qui conditionne la rentabilité du site. Sur la sellette, près de 300



L'activité industrielle s'inscrit dans un cadre réglementaire précis auquel les entreprises souscrivent. Elles sont régulièrement contrôlées par les services de l'État et sommées de se mettre en conformité. (PHOTO RÉGÉRAL SPLUCH)

emplois et un investissement de 275 millions d'euros en phase de démarrage.

À Gardanne, la tolérance vis-à-vis des rejets en mer opérés par le producteur d'aluminés de spécialité Alteo, n'est plus de mise. 30 millions d'euros ont été investis ces dix dernières années afin que les effluents ne soient plus des boves rouges et que les produits récupérés soient valorisés. Soumis à des seuils, Alteo tente actuellement d'obtenir en justice un délai supplémentaire. 'La technologie n'est pas pleinement opérationnelle', résume un porte-parole. À Gardanne encore, Uniper qui comme EDF de-

va cesser de brûler du charbon fin 2021, ne peut plus compter que sur les énergies renouvelables et la biomasse. Las, la chaudière biomasse - un investissement de 300 millions d'euros - ne fait pas non plus l'unanimité. Du coup, Uniper négocie avec le Tchèque EPH le rachat de sa centrale thermique et d'une autre.

Ce n'est pas tout. À Fos, ArcelorMittal qui a investi 100 millions d'euros entre 2012 et 2017 afin de réduire de 70% les rejets de dioxyde d'azote, auxquels s'ajoutent 30 millions pour limiter les émissions de poussières et de dioxines de soufre, est actuellement sommé de faire mieux quant à la mise en conformité de sa fourne (voir ci-dessous).

également entendre plusieurs études qui toutes, parviennent à cette conclusion : autour de l'étang de Berre, la santé des populations se trouve fragilisée. 'Il y a eu des efforts majeurs durant la dernière décennie, c'est incontestable. Mais ce qui se passe sur ce territoire interpelle. Il faut être clair : lorsqu'un problème est avéré, l'industriel doit faire ce qu'il faut pour le résoudre. On ne transige pas. Mais nous demandons aussi aux pouvoirs publics d'être pragmatiques et réalistes', commente Francis Duseux, ancien patron d'ExxonMobil France, aujourd'hui président de l'Union Française des Industries Pétrolières (UFIp). Façon de rappeler que la protection de

REPÈRES

- 165 000 : le nombre d'emplois directs dans le secteur industriel.
- 400 000 : le nombre d'emplois indirects.
- 31% : la part de l'emploi salarié privé.
- 8 700 : les intentions de recrutements dans une année.
- 230 établissements emploient plus de 100 salariés.
- 1 800 : le nombre de brevets déposés par l'industrie provençale.
- 55% : la part de l'activité réalisée à l'exportation.
- 1 milliard d'euros : la somme



Les nouvelles publications économiques & juridiques

[Newsletter](#)
[Se connecter](#)
[Abonnez-vous](#)
in
t
f

ECONOMIE FINANCE DROIT ET CHIFFRE IMMOBILIER OXYGÈNE ANNONCES LEGALES

Journal d'annonces légales et d'informations économiques & juridiques pour le département des Bouches-du-Rhône

Industrie et santé : une concertation pour tout mettre à plat

Le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) a lancé la 10 janvier une concertation sur l'arrondissement d'Istres pour discuter à compter du printemps de nouveaux engagements en matière de santé-environnement.

Son nom : « Réponses », acronyme pour REduire les POLLutionNs en Santé Environnement. Lancée par le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), structure collégiale* née en 1972 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, la concertation doit aboutir à l'élaboration d'un programme d'actions visant à améliorer la santé des habitants et l'environnement sur l'arrondissement d'Istres. Vingt-et-une communes sont concernées où se concentrent, entre autres, les pôles industriels de Fos-sur-Mer, Martigues-Lavera, Berre-l'Etang et la Mède, mais aussi l'Aéroport Marseille-Provence, la plate-forme logistique Clésud ou les zones d'activités de Vitrolles ou Rognac. Dans une 1^{ère} phase, la démarche ciblera la qualité de l'air. Le SPPPI affirme vouloir « un échange fructueux et constructif ».

La population peut s'exprimer par le biais d'une enquête d'opinion à remplir sur le site du SPPPI jusqu'au 9 février 2019 ou déposer sa candidature pour intégrer un panel citoyen qui comptera une trentaine de participants, chargés de vérifier la fidélité du rendu des débats. Le 1^{er} atelier intégrant ce panel se tiendra le 2 mars 2019. La Commission nationale du débat public veillera à la neutralité de la concertation et de l'égalité de traitement des personnes, Xavier Derrien ayant pour mission d'intervenir en conseil et appui méthodologique. Les acteurs économiques espèrent que les résultats permettront d'apaiser les tensions et trouver les compromis adéquats pour poursuivre l'expansion de ce territoire au foncier attractif, mais sans accroître les risques pour la santé et l'environnement.

Santé : "Réponses" vous permet de donner votre avis

Ce dispositif est lancé autour de l'étang par le secrétariat permanent pour la prévention des préventions industrielles. Un questionnaire est accessible en ligne jusqu'au 9 février

Diriez-vous que les thèmes suivants présentent un risque pour votre santé : pollution de l'air, qualité de l'alimentation, pollution des sols, perturbateurs endocriniens... Cette question est extraite du questionnaire que vient de lancer, sur son site internet, le SPPPI (*). Avec d'autres ("En matière de problématiques santé-environnement, qui est selon vous le mieux placé pour agir : Etat, collectivités locales, industriels, syndicat, associations", etc.), elle constitue le premier volet d'une démarche baptisée Réponses (Réduire les pollutions en santé environnement), qui permet de répondre à une question essentielle : "Quelles sont vos préoccupations en matière de "Santé Environnement" pour les 10 ans à venir?"

Alors que le sujet de la santé liée à l'environnement est de plus en plus prégnant autour de l'étang de Berre, le projet Réponses est lancé pour mettre au point un programme d'actions sur le sujet. À la manœuvre, le SPPPI, association unique en son genre, qui a construit sa démarche en plusieurs temps. Le premier est ce questionnaire accessible à tous ceux qui sont connectés à internet, le second est la constitution d'un panel citoyen. Constitué d'une trentaine de personnes, il aura pour mission de contrôler le déroulé de la démarche.

"C'est une première, indiquait le 8 novembre dans nos colonnes Gwenaëlle Hourdin, déléguée générale du SPPPI. D'ordinaire, notre cœur de métier, c'est la concertation sur l'environnement au sens large, et le développement industriel, à destination des cinq collèges qui nous composent : les associations, les col-



Concilier environnement, santé et industrie, c'est la problématique de la zone Fos-Etang de Berre. La démarche "Réponses" permettra au grand public d'en saisir toutes les clés. / PHOTO SERGE GUEROULET

lectivités, les industriels, les salariés. Mais au vu de la demande des populations, nous avons décidé de lancer cette large démarche, qui prendra corps au premier semestre 2019."

Le temps est donc arrivé pour

donner le top départ de "Réponses", qui permettra aussi au grand public de mieux faire le tri entre toutes les études publiées récemment, de Fos-Epseal, Index ou sans doute la plus complète, "Scenarii" publiée par

l'État.

Première étape, donc, ce questionnaire, qui ne prend que quelques minutes. "Les résultats permettront une première approche objective des sujets clés qui préoccupent les riverains de

QUI FAIT QUOI ?

Le SPPPI PACA, créé il y a 40 ans, est une association unique. Elle fonctionne avec une gouvernance collégiale et met en œuvre une concertation autour de la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé.

Le comité de pilotage (Copil) de "Réponses" réunit les associations AD-PLGF, Fare Sud et Eco-relais, la métropole d' Aix-Marseille-Provence, les maires de Vitrolles et Fos-sur-Mer, la DREAL et l'ARS PACA, le Grand Port Maritime de Marseille, le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF), la CGT et FO auxquels s'adossent, le Cerege, AtmoSud et l'institut Eco-Citoyen.

l'étang de Berre et l'élaboration d'un temps de concertation pour compléter ces attentes et définir des réponses", indique le SPPPI, qui élabore donc parallèlement la constitution de son panel de citoyens.

La démarche est d'ores et déjà très attendue, notamment par les industriels qui attendent avec impatience l'organisation de débats constructifs. Et de pouvoir s'expliquer, face à la voix d'associations qui sont souvent plus rapides qu'eux à défendre leurs positions.

Éric GOUBERT

www.spppi-paca.org

21 communes concernées autour de l'étang

La démarche Réponses s'adresse aux communes de l'arrondissement d'Istres : Martigues, Fos sur Mer, Port de Bouc, Istres, Saint-Mitre-les-Remparts, Vitrolles, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Carry-le-Rouet, Château-neuf-les-Martigues, Cornillon-Confoux, Ensuès-la-Redonne, Gignac-la-Nerthe, Grans, Marignane, Miramas, Ro-

gnac, Le Rove, Saint-Chamas, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Berre l'Étang.

La concertation sera déployée à partir du printemps 2019. À la demande du SPPPI, la commission nationale du dépat public (CNDP) sera la garante de la concertation, et sera représentée par Xavier Derrien.

L'USINE NOUVELLE

Les riverains consultés sur la réindustrialisation de l'étang de Berre

Face aux plaintes contre les nuisances de l'industrie autour de l'étang de Berre, une concertation a été lancée pour voir dans quelles conditions une réindustrialisation du site est acceptable par les riverains.

Pour réfléchir aux actions les plus appropriées, le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI) Paca a lancé le 9 janvier la concertation "Réponses" sur 21 communes du pourtour de l'étang de Berre. Objectif : "Ecrire ensemble l'engagement en santé-environnement" sur la réduction des émissions, les réglementations à adapter, la prévention et l'offre de soins, l'amélioration de l'information et de la communication, la recherche...

ArcelorMittal, le pavé dans la mare

Le site sidérurgique de Fos est au cœur d'un 1^{er} documentaire télé, après avoir été épinglé par l'inspection du travail

Un premier documentaire, présenté lundi soir en avant-première à Fos (lire par ailleurs), avant une diffusion sur France 3. Un second qui devrait être diffusé dans le premier trimestre sur France 2. Et un troisième, dans les tuyaux pour les mois à venir.

Dans le même temps, fin décembre, une amende administrative de 15 000€ pour pollution de l'air décernée par la préfecture. Et enfin, cette enquête de notre confrère Marsactu (co-signé par l'une des deux réalisatrices du premier documentaire), révélant une note interne de l'Inspection du travail, qui avait en octobre dernier épinglé le site de Fos pour avoir exposé ses salariés à des émanations dangereuses (Lire La Provence d'hier). Sacrée loi des séries!

Le site sidérurgique d'ArcelorMittal se retrouve donc plongé dans l'actualité ces derniers temps, une situation à laquelle la direction du site de Fos-sur-Mer répond régulièrement en annonçant une prise en compte de la situation et des investissements à venir. "La préoccupation sur la santé et l'environnement monte ces derniers mois dans la population, observe Michel Sacher, le directeur du Cypres (Centre d'information du public pour la pré-

nel, Alain Audier (CGT) dénonçait des "investissements insuffisants". "Tout cela n'arrive pas par hasard, détaillait-il. Aujourd'hui, on paie l'addition. Depuis 2008, après avoir réalisé des profits énormes sur le dos des salariés, Mittal ne fait plus les investissements nécessaires. Cette année, on nous annonce 35M€, alors qu'il en faudrait 80! Le site a besoin d'une remise à niveau d'importance."

Après avoir reçu la première amende, le 28 décembre, Bruno Ribbo, directeur du site, avait répondu le 5 janvier dans nos colonnes en mettant en avant les actions entreprises pour limiter l'impact de son activité sur l'environnement, des émissions de poussières réduites de 50% depuis 2007, autant pour

"Sous la pression, on voit que les institutions montrent le bout de leur nez".

les dioxydes de soufre, ou encore -70% pour les dioxines depuis 2009, pour 100M€ investis durant la dernière décennie... "Concernant le benzène, nous nous étions engagés à corriger ces émissions en juillet mais les



Des airs d'apocalypse au-dessus du site d'ArcelorMittal, un des industriels pointés du doigt dans un docu de Nina Hubinet, ici avec la production de France 3 et le maire de Fos Jean Hetsch, pour une avant-première détonante au cinéma l'Odyssee. / PHOTOS S.G.

nées auprès de la totalité du personnel".

Autant d'actions qui laissent circonspect le cégétiste Alain Audier. "Sur le site, on est en sous-effectif structurel. La meilleure preuve, c'est que

"Falsifications des relevés ? Des allégations"

Parole contre parole. Les ora-



études (Scenarii, Index, Epsal...), la plainte contre X en novembre déposée par l'association ADPLGLF. Aujourd'hui, beaucoup de questions sont posées. Comme on l'a fait pour le passé, pour des problématiques comme l'ozone ou le dioxyde de soufre, je suis persuadé que des réponses seront trouvées."

En attendant, du côté des syndicats d'ArcelorMittal, la situation est régulièrement commentée. À la sortie d'un CSI central (Comité social et économique) programmé hier entre direction et représentants du person-

conformité", plaçait-il.

Des propos repris en partie hier dans un communiqué rédigé en réaction aux observations de l'inspection du travail: "Les personnes travaillant à la cokerie font l'objet d'un suivi médical renforcé, y compris le personnel employé aux machines d'enfournement, commente la direction. L'obligation de porter des protections individuelles a ainsi été élargie aux opérateurs dans les machines d'enfournement depuis octobre. Plusieurs actions de formation et de sensibilisation ont de nouveau été me-

pression, on voit que les institutions montrent le bout de leur nez. Ce qui est une bonne chose. Mais il faut maintenant, réponde-t-il, mettre en place un programme d'investissements massifs."

"Réponses", la démarche de concertation lancée par le SPP-PI (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles), qui va permettre aux industriels d'échanger directement avec la population, commence actuellement. Et prend tout son sens.

Éric GOUBERT

cations de relevés des indices des émissions diffusées" et "des consignes pour descendre les indices" (lire-contre) pour être dans les seuils réglementaires, ont été démenties hier par le géant de l'acier. "Nous contestons fermement ces allégations. Notre code éthique interdit de telles pratiques qui, si elles étaient avérées, feraient l'objet de sanctions. Nous mènerons tout complément d'enquête qui pourrait apparaître utile s'agissant de telles allégations."

P.S.

met le doigt où ça fait mal

C'est un voyage à l'air libre qui bascule dans une dépression. Une plongée parfois étouffante au cœur de la zone industrielle-portuaire de Fos. Une cohabitation détonante, version littoral ou ciel azur versus cheminées et fumées à couper au couteau, le temps d'un documentaire de Nina Hubinet, qui sera diffusé lundi soir sur France 3. 52 minutes chrono à l'accent grave, dans les coulisses de la pollution industrielle, en avant-première ce dernier lundi au cinéma l'Odyssee, plein jusqu'à la gueule au point qu'il a fallu ouvrir une deuxième salle. Plus de 300 personnes, le symbole d'un sujet qui inquiète. Le signe que l'on cherche des réponses au milieu d'un silence étourdissant parfois ou d'un ton laxiste de l'État, qui détonne face à ces "bombes", pardon ces études alarmantes (Scenarii, Fos Epsal, Index) rapportant que la santé à Fos, c'est tout sauf le meilleur allié... Un Golfe exposé à un trop grand cocktail de polluants entre dioxines, polluants organiques considérés comme cancérigènes, métaux lourds et en on passe. Jean Hetsch, maire de Fos, saluera "ces aiguillons", ces lanceurs d'alerte, insistant qu'"aujourd'hui plus que jamais la transparence est nécessaire sur des interrogations qui doivent avoir des réponses des pouvoirs publics."

"Le j'accuse"...

Dans ce vœu ou cri du cœur, ce reportage depuis l'été au milieu de fumées noires, jaunâtres, orange ou marron, sonnera comme un nouveau pavé dans la mare. Des images édifiantes, comme cette vue au-dessus d'Arcelor, bête d'acier qui aura eu les oreilles qui sifflent. Certains ne manqueront pas de reprocher un côté trop pathos dans ce film quand même, en entrant dans l'intimité de Sylvie, témoin qui touche forcément en géignant ses combats contre des cancers de l'ovaire, la thyroïde et du sein entre autres maladies cardio-vasculaires. Un documentaire choc, une autopsie dans les coulisses de la pollution industrielle qui fera dresser les non autochtones. Pas de grandes révélations sur un combat connu, retraçant les incessantes actions et interventions de Daniel Moutet, président de l'Association de défense et de protection du littoral du Golfe de Fos (ADPLGF) - dit "la vigie" ou "la bête noire des industriels" -, jusqu'à cette plainte contre X que l'on sait "pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui", mais un reportage bien ficelé. Un témoignage surtout qui fait froid dans le dos, celui de cet ancien technicien d'exploitation d'ArcelorMittal, sous couvert de l'anonymat, commentant ces images impressionnantes au-dessus du site pointant pour le coup "un incident industriel, ces fuites sur des installations, cette porte du côté coke qui n'est plus étanche". Passage détonnant avant d'évoquer des "profonds regrets" d'avoir participé à des "falsifications de relevés des indices des émissions diffusées chargées notamment en HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques) et benzopyrène, un cancérigène très agressif" avec des "consignes de descendre l'indice à 10 même si on constatait 20 ou 25". Même si Atmosuf, association de surveillance de la qualité de l'air, affirme qu'il n'y a "pas plus d'alerte de pollution à Fos qu'à Marseille et que la pollution a globalement baissé autour de l'étang de Berre depuis 20 ans", la séquence suivante hérisse. Cette expérience, dans un laboratoire du CNRS à Marseille, où des rats sont soumis à l'effet cocktail de Fos. Six mois d'exposition et 80% des rats qui développent alors des maladies cardio-vasculaires et du diabète...

Bref, un reportage qui met le doigt où ça fait mal. Anxiogène pour les uns peut-être. "Une nouvelle pierre dans le long combat face au déni et la non-intervention de l'État", pour d'autres dans la salle. "Vous êtes les pionniers d'une nouvelle façon d'interpeller", commentera un autre spectateur. Le pouvoir des images sans doute d'un combat souvent rapporté dans La Provence... Un même constat: il y a urgence d'avoir des vraies réponses dans la lutte contre la pollution.

Pascal STELLA

"Fos, les fumées du silence", un doc de Nina Hubinet, réalisé par Pierre-Jean Perrin, diffusé sur France 3 Paca, lundi 4 février après le Soir 3.

903041

Provenc'halles

Notre marché!

De la fraîcheur et des prix toute l'année.



UNE VOITURE À GAGNER DANS L'UN DE NOS MAGASINS PROVENC'HALLES !*

PROMOTION DU MERCREDI 30 JANVIER AU SAMEDI 2 FÉVRIER 2019**

POMME DE TERRE
DE CONSOMMATION
VARIÉTÉ PRINCESSE AMANDINE
CAT. I, CAL. 35/55 MM
Traitement anti-germinatif après récolte.

1€98
LE FILET DE
2 KILOS
(SOIT €099 LE KILO)



ORIGINE FRANCE

*Voir règlement du jeu sur prouvenchallenges.fr ** Dans la limite des stocks disponibles. Photo non contractuelle.

Provenc'halles DANS VOTRE RÉGION :

ARLES : Avenue de Stalingrad • SALON DE PROVENCE : 306 avenue de Michelet • FOS SUR MER : 135 avenue Georges Pompidou • CHATEAUNEUF LES MARTIGUES : D568 (Angle du Boulevard de la Valampe)

Du 28 janvier au 3 février 2019

Princesse Amandine

1^{er} FÉVRIER 2019

Tentez de GAGNER une **TWINGO**

d'une valeur de 11 700 € TTC

+ des livres de recettes

1 PACK ACHETÉ = 1 CHANCE DE GAGNER

Retournez le règlement complet du jeu sur www.prouvenchallenges.fr. Voir les conditions.

*Statistiques mises en jeu : Twingo L16i 300 € d'une valeur de 11 700 € TTC au tarif de 1^{er} trimestre 2019. Le cadre 3000 € est de référence personnelle relatif.

Pollution à Fos : la concertation promise par l'État et les industriels débute en ligne

Ils l'avaient promise pour la fin de l'été 2018, finalement, celle-ci débute en ce moment, en ligne. La concertation sur la pollution autour du golfe de Fos, [annoncée en avril](#) conjointement par l'État et les industriels est en cours. Elle est portée par [une plateforme internet](#) qui propose d'une part de répondre à un questionnaire et d'autre part de candidater pour faire partie du "panel de citoyens" qui participera aux réunions prochaines sur ce sujet.

Un dispositif qui "a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé et l'environnement du territoire de l'étang de Berre en agissant, plus particulièrement pour cette première phase sur la qualité de l'air", vante la mairie de Martigues . Ceux qui souhaiteraient y participer ont jusqu'au samedi 9 février.

“

Le SPPPI PACA se mobilise pour répondre aux attentes des populations en matière de santé-environnement (...) ”

FRANCE 3 PROVENCE
ALPES CÔTE D'AZUR

“

Le SPPPI affirme vouloir un échange fructueux et constructif (...) ”

LES NOUVELLES
PUBLICATIONS

“

Un dispositif qui a pour ambition d'élaborer un programme d'actions visant à améliorer la santé et l'environnement (...) ”

MARSACTU



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 mars 2019

Santé et environnement dans la zone de Fos – Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement

Ce jeudi 28 mars 2019, à l'initiative de l'État, les acteurs du territoire Fos – Étang de Berre, l'une des plus grandes zones de concentration industrielle de France, se sont réunis à Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local. Enjeux de santé publique majeurs, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports, mobilisent, en effet, l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs de ce territoire.

En 2018, plusieurs temps d'échanges entre les acteurs du territoire et les représentants de l'État avaient déjà eu lieu sur ces sujets prioritaires. Parmi eux, en juin dernier, la restitution du rapport du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) avait permis aux services de l'État de présenter leurs différents axes de travail fondés sur les recommandations présentes dans ce rapport. Le CGEDD encourageait, en effet, les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial en santé environnement sur un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information du public et à mettre en place un dispositif de concertation renforcée sur les questions sanitaires et environnementales.

Ainsi, et dans la continuité des études et des travaux menés jusqu'à présent, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille Provence (AMP) et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) ont présenté – sous la présidence de Jean-Marc SÉNATEUR, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres – aux acteurs locaux, les actions mises en place – dans le cadre d'un plan d'action santé-environnement – pour améliorer l'information des populations et mieux répondre aux problématiques rencontrées dans la zone Fos – Étang de Berre.

■ Des actions individuelles à portée collective

- **La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)** a rappelé, dans un premier temps, la méthode de révision des plans de protection de l'atmosphère (PPA) engagée début 2019. Cette révision constitue une opportunité pour l'ensemble des acteurs de poursuivre leur mobilisation pour une meilleure qualité de l'air au regard des évolutions et enjeux du territoire. Dans un second temps, la DREAL et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail dans le but de renforcer les actions en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. Ces axes s'inscrivent dans la continuité du rapport du CGEDD et des études récemment conduites, en particulier SCENARII.
- **L'ARS**, après avoir indiqué l'ensemble des actions conduites sur la zone, a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer (INCA) et Santé Publique France. Ce dispositif nécessitera le soutien des collectivités territoriales et des acteurs locaux. L'ARS a aussi présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé REVELA 13 et piloté par SPF et dont les résultats seront communiqués courant 2019.
- **La direction départementale de la protection des populations (DDPP)** a, quant à elle, exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux, coquillages) réalisé avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). L'intégralité des résultats étaient conformes aux critères des règlements européens. Ces analyses seront reconduites et renforcées cette année. En 2020, un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer sera mis en place, la zone d'études a déjà été identifiée (33 communes) et la méthodologie a été proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).
- **Atmosud** a mis en avant l'intensification de ses actions de surveillance de la qualité de l'air notamment en

rapport avec les rejets des sources industrielles au travers d'un programme pluri-annuel 2019-2021. Dans ce cadre, AtmoSud va renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence au travers du projet SCENARII (COV, particules ultra-fines, etc.). La collaboration étroite avec des chercheurs permettront d'approfondir les liens entre santé-environnement et qualité de l'air.

- L'Aéroport Marseille Provence a présenté les actions menées sur les différents secteurs concernant la maîtrise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants. Parmi celles-ci la mise en place d'un contrat de fourniture d'« électricité verte », le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions qui permet de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs.

Chaque présentation a donné lieu à un temps d'échanges avec la salle. Ainsi, élus, riverains, associations, industriels, syndicats et entreprises ont pu interroger les intervenants et proposer leurs idées pour enrichir le plan d'action santé-environnement et construire, ensemble, un projet adapté aux enjeux et aux attentes du territoire.

■ REPONSES : un projet innovant et collégial

Le SPPPI a également présenté le projet REPONSES lors de la réunion de ce jeudi 28 mars. Élément central dans la construction du plan d'action, ce projet – soutenu par l'État, les collectivités, les associations, les industriels, les salariés, ainsi que les experts locaux des sujets sanitaires et environnementaux – a pour objectif d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations de l'arrondissement d'Istres sur les questions de Santé-Environnement.

Dans ce cadre, le SPPPI va instaurer un dialogue constructif, au travers d'une large concertation, entre les parties prenantes dont les habitants des 21 communes du pourtour de l'Étang-de-Berre et impulser de nouvelles actions à mettre en place pour réduire les émissions, mieux réglementer, améliorer l'offre de soin, mieux communiquer, etc. Le S3PI a pour rôle de piloter et coordonner la démarche.

La plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de REPONSES offrira, d'une part, une information centralisée, indépendante, accessible à tous et fiable au sujet de la situation environnementale et sanitaire de la zone Fos – Etang de Berre et d'autre part, une vue d'ensemble sur les actions en cours pour l'améliorer.

Décloisonnant, collégial et inédit, ce projet est financé à parts égales entre l'État, les collectivités et les industriels. La phase de concertation débutera au printemps 2019 et prendra plusieurs formes (micro trottoirs, ateliers avec des associations, forums ouverts, registre dans les mairies, mailing et formulaire en ligne).

Le plan d'action santé-environnement de l'État sera enrichi par les résultats de la concertation du projet REPONSES qui collectera les attentes des citoyens et des acteurs locaux. Associé aux initiatives des autres acteurs territoriaux (collectivités, industriels, associations,...), ce plan d'action a pour vocation l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des usagers de la zone Fos – Etang de Berre.

Retrouvez l'ensemble des présentations sur le site Internet de la préfecture :
www.bouches-du-rhone.gouv.fr

→ Préfecture : pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr - 04 84 35 41 34

→ ARS : ars-paca-communication@ars.sante.fr - 04 13 55 83 70

→ AtmoSud : Christelle PAKULIC, responsable communication – christelle.pakulic@atmosud.org - 06 34 10 60 90

→ Aéroport Marseille Provence – Julie Charliac – presse@mrs.aero – 04 42 14 29 38

→ SPPPI – Karine OUDOT – karine.oudot@apesa.fr – 06 71 79 93 72.

Santé et environnement dans la zone de Fos-Étang de Berre : l'État et les acteurs locaux poursuivent leur engagement

vendredi 29 mars 2019

A l'initiative de l'État, les acteurs du territoire Fos-Étang de Berre, l'une des plus grandes zones de concentration industrielle de France, se sont réunis à Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local. Enjeux de santé publique majeurs, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports, mobilisent, en effet, l'ensemble des pouvoirs publics et des acteurs de ce territoire.

En 2018, plusieurs temps d'échanges entre les acteurs du territoire et les représentants de l'État avaient déjà eu lieu sur ces sujets prioritaires. Parmi eux, en juin dernier, la restitution du rapport du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) avait permis aux services de l'État de présenter leurs différents axes de travail fondés sur les recommandations présentes dans ce rapport. Le CGEDD encourageait, en effet, les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial en santé environnement sur un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information du public et à mettre en place un dispositif de concertation renforcée sur les questions sanitaires et environnementales. Ainsi, et dans la continuité des études et des travaux menés jusqu'à présent, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille Provence (AMP) et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) ont présenté- sous la présidence de Jean-Marc Sénateur, sous-préfet de l'arrondissement d'Istres -aux acteurs locaux, les actions mises en place- dans le cadre d'un plan d'action santé environnement pour améliorer l'information des populations et mieux répondre aux problématiques rencontrées dans la zone Fos - Étang de Berre.

Des actions individuelles à portée collective

Reponses : un projet innovant et collégial

Le SPPPI a également présenté le projet Reponses lors de la réunion de ce jeudi 28 mars. Élément central dans la construction du plan d'action, ce projet -soutenu par l'État, les collectivités, les associations, les industriels, les salariés, ainsi que les experts locaux des sujets sanitaires et environnementaux- a pour objectif d'apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations de l'arrondissement d'Istres sur les questions de Santé-Environnement. Dans ce cadre, le SPPPI va instaurer un dialogue constructif, au travers d'une large concertation, entre les parties prenantes dont les habitants des 21 communes du pourtour de l'Etang-de-Berre et impulser de nouvelles actions à mettre en place pour réduire les émissions, mieux réglementer, améliorer l'offre de soin, mieux communiquer, etc. Le S3PI a pour rôle de piloter et coordonner la démarche. La plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de Reponses offrira, d'une part, une information centralisée, indépendante, accessible à tous et fiable au sujet de la situation environnementale et sanitaire de la zone Fos-Étang de Berre et d'autre part, une vue d'ensemble sur les actions en cours pour l'améliorer. Décloisonnant, collégial et inédit, ce projet est financé à parts égales entre l'État, les collectivités et les industriels. La phase de concertation débutera au printemps 2019 et prendra plusieurs formes (micro trottoirs, ateliers avec des associations, forums ouverts, registre dans les mairies, mailing et formulaire en ligne). Le plan d'action santé-environnement de l'État sera enrichi par les résultats de la concertation du projet Reponses qui collectera les attentes des citoyens et des acteurs locaux. Associé aux initiatives des autres acteurs territoriaux (collectivités, industriels, associations,...), ce plan d'action a pour vocation l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des usagers de la zone Fos-Etang de Berre.

*L'ensemble des présentations sur le site de la préfecture :
bouches-du-rhone.gouv.fr*

MARTIGUES

Des lycéens de Terminale L
privés de cours de philo. P.2

LITERIE DECOR

24C DES ÉTANGS - ST MITRE LES REMPARTS - 04 42 04 09 14

EN JANVIER
LES BONS PLANS

TEMPUR

La Provence

N° 7892

Martigues - Istres

Mardi 22 janvier 2019



62% des Français accros
à leur téléphone portable

À Marseille, des psychiatres se penchent sérieusement sur une addiction qui peut nous priver de la vie. Cette "drogue" touche en priorité les plus jeunes qui y consacrent jusqu'à 10 heures par jour. Notre dossier. P.III

Comment décrocher?

FOOTBALL
MERCATO

Balotelli
à l'OM, c'est
maintenant
ou jamais

P.26



Le nouveau mal du siècle?

Par Delphine TANGUY

N'alliez pas lui chercher de racine latine ou grecque: le "nomo" de nomophobie - étymot de l'année 2008 par le comité du Cambridge Dictionary - est anglais, "no mobile phone phobia", c'est-à-dire "la peur ou l'angoisse ressentie à l'idée de se trouver sans téléphone mobile ou d'être dans l'impossibilité de s'en servir".

Si vous ne pouvez plus passer une heure sans répondre à vos amis sur Whatsapp, si vous parlez davantage sur Twitter qu'à votre mère, vous savez de quoi il s'agit: les Français passent en moyenne 1 h 30 par jour sur leur smartphone, qu'ils déverrouillent au quotidien... 150 fois et 62% d'entre eux sont également incapables de se passer de leur joujou (étude Bouygues Telecom, 2018). Pour les étudiants, le phénomène est encore plus édifiant: selon une enquête de la maquette étudiante Sinterop, deux jeunes sur trois passent entre "doux et six heures par jour" fixes à leur écran.

Lire la suite page III ➔



Cyclisme
Tour de "La Provence"
14-17 février

La tête et les jambes

Ancienne championne de France sur route, Marion Rousse, de à consultante sur France Télévisions, devient cette année directrice-adjointe du Tour de "La Provence". Portrait d'une drôle de dame. P.28

ÉTANG DE BERRE
Santé: les questions
de "Réponses" P.3

JEU PROVENÇAL MARTIGUES
Terrano, Kerfah
et Matraglia sacrés P.6

AFFAIRE BENALLA
Des silences et des
"invraisemblances" P.II



SCIENCES MARSEILLE

Ils s'apprêtent à plonger
"sur le toit du monde" P.36



RALLYE MONTE-CARLO

Sébastien Ogier
de retour sur ses terres P.1



GASTRONOMIE GUIDE MICHELIN

Dix tables de la région
prennent du galon P.IV



Une deuxième étoile
pour Alesandre Mozza
et son restaurant "AM"
à Marseille.

0 265 008 111 7 506 6 4

Pollutions : l'ARS lance le dispositif de surveillance des cancers

FOS-ÉTANG DE BERRE C'est l'une des actions annoncées lors d'une réunion présidée par le sous-préfet

C'était une promesse du sous-préfet d'Istres, Jean-Marc Sénateur, en juin de l'année dernière, lorsque avait été restitué le rapport du Conseil général de l'environnement et du développement durable. À cette occasion, les services de l'État avaient présenté leurs axes de travail en s'appuyant sur ce que préconisait ce rapport : en substance, poursuivre les efforts en matière de réduction des émissions polluantes, à proposer un programme territorial sur la base d'un diagnostic partagé par tous les acteurs, à améliorer l'information des populations et à mettre en place un dispositif de concertation renforcé.

Par ailleurs, la multiplication des études sur la pollution et ses effets dans le golfe de Fos et de l'étang de Berre, l'avait conduit à promettre, en effet, d'organiser des réunions de suivi. L'une d'elles s'est tenue jeudi matin en sous-préfecture d'Istres pour faire un point d'étape sur les avancées du plan d'action santé-environnement local, en présence d'élus, riverains, associations, industriels, salariés et experts locaux des sujets sani-



Le 8 mars dernier, un incident avait conduit Naphtachimie à torcher et la communication avait énormément tardé. /PHOTO E.G.

et l'inspection des installations classées ont développé quatre axes de travail en vue de limiter l'impact des émissions d'origine industrielles. "Des axes, expliquent les services de l'État, qui s'inscrivent notamment dans l'étude Scenarii."

L'ARS a annoncé le lancement du dispositif de surveillance des cancers pour lequel le ministère de la Santé a mobilisé les agences nationales d'expertise, l'Institut national du cancer et Santé publique France. L'ARS a également présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13 et piloté par Santé publique France et dont les résultats seront communiqués courant 2019.

L'étude sur les aliments reconduite cette année

La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a exposé les résultats du plan de contrôle des aliments (viande de taureaux de Camargue, œufs, viande d'ovins, produits de la pêche, fromages fermiers locaux et coquillages). Elle assure que "tous les résultats étaient conformes aux critères des règlements européens". Toutes ces analyses seront reconduites en 2019. La DDPP annonce qu'"un nouveau plan de contrôle orienté sur les denrées alimentaires animales et végétales produites sur le pourtour du Golfe de Fos-sur-Mer, sera mis en place sur 33 communes selon une méthodologie proposée par l'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)".

AtmoSud a intensifié ses actions de surveillance de la qualité de l'air et va également "renforcer la surveillance des composés d'intérêt sanitaire mis en évidence par le projet Scenarii (COV, particules ultra-fines...)"

Enfin, l'aéroport a mis en exergue la mise en place d'un contrat de fourniture "d'électricité verte", ainsi que le développement des transports en commun et la mise en place d'une alimentation électrique pour les avions "permettant de réduire l'utilisation de moteurs auxiliaires fortement émetteurs". De multiples actions combinées et conduites, promet l'État, dans un souci de concertation globale.

Audrey LETELLIER

L'ARS a présenté l'observatoire de surveillance de trois cancers dénommé Revela 13.

taires. Et de scruter plus avant, les "enjeux majeurs de santé publique, la qualité de l'air et les impacts sanitaires liés aux rejets industriels et aux transports". Ainsi, se sont donc réunis l'Agence régionale de santé (ARS), les services de l'État, AtmoSud, l'aéroport Marseille-Provence et le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI), pour présenter les actions mises en œuvre, rendues publiques hier soir.

En début d'année, la Dréal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), a engagé une méthode de révision des plans de protection de l'atmosphère (PPA), pour une "meilleure qualité de l'air". Dans un second temps, la Dréal

LE PROJET RÉPONSES

Une concertation avec 21 villes

Le secrétariat permanent pour la Prévention des pollutions et des risques industriels (SPPPI) a présenté le projet Réponses dont l'élément central, dans la construction du plan d'action, est "d'apporter des réponses concrètes aux attentes des habitants de l'arrondissement d'Istres sur les questions de santé et d'environnement". Le SPPPI promet donc d'"instaurer un dialogue constructif", par le biais d'une concertation sur le territoire des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre, "afin d'impulser de nouvelles actions pour réduire les émissions, mieux réglementer, communiquer et améliorer l'offre de soins".

Pour ce faire, la plateforme mise en ligne sur le site du SPPPI dans le cadre de Réponses, centralisera l'information promise "indépendante et fiable sur la situation sanitaire et environnementale de la zone de Fos et de l'étang de Berre". Un projet financé à parts égales par l'État, les collectivités territoriales et les industriels. La phase de concertation commencera au printemps de cette année sous plusieurs formes (micos-trottoirs, ateliers menés avec des associations, forums ouverts, registres mis en place dans les mairies, courriels et formulaire en ligne).

A.L.

LES TORCHAGES

Éric Diard a interpellé les services de l'État sur l'incident du 8 mars à Naphtachimie qui avait entraîné de fortes fumées noires, et déplore "le manque de communication des services de l'État". Le député de la 12^e circonscription a réclamé "une meilleure information des élus et des habitants". Éric Diard assure que le sous-préfet a reconnu l'erreur de communication. La Dréal aurait admis "une augmentation des torchages intempestifs en 2018".

“

Le SPPPI va instaurer un dialogue constructif, au travers d'une large concertation (...)

DESTIMED

“

(...) afin d'impulser de nouvelles actions pour réduire les émissions, mieux réglementer, communiquer et améliorer l'offre de soins.

LA PROVENCE

LE SPPPI PACA

Secrétariat Permanent pour la
Prévention des Pollutions
Industrielles

Projet RÉPONSES

concertation@spppi-paca.org

www.spppi-paca.org

